

Chronique

Solidarité active, par Jean-Michel Dumay

LE MONDE | 06.09.08 | 13h22 • Mis à jour le 06.09.08 | 13h22

La décision sarkozienne de généraliser le revenu de solidarité active (RSA) en comblant les trous de son financement par une ponction des revenus du capital provoque des remous dans les couloirs des partis. Soit. C'est un beau coup politique. Elle attise les critiques des grincheux du type "peut mieux faire". C'est le jeu des aigris (vision pessimiste) ou le rappel à une saine vigilance, le souhait d'une efficacité évaluée (vision positive).

La mise en oeuvre d'un tel dispositif de justice sociale rompt avec l'air ambiant de la responsabilisation individuelle à tous crins, cet effet corollaire des sociétés individualistes qui fait de l'individu le responsable de ses actes et de ce qui lui arrive, de ce qu'il a fait ou omis de faire, de ce qu'il aurait pu faire et n'a pas fait... ôtant toute responsabilité aux dynamiques collectives. Ainsi, c'est bien connu, le chômeur est responsable de son chômage, voire de son naufrage dans les affres du RMI. Honte à lui.

La responsabilisation, énonce le sociologue Danilo Martucelli (auteur, entre autres, de *Domination ordinaires*, Balland, 2001), est une nouvelle forme de domination. Hier, celle-ci reposait sur un assujettissement à des normes contraignantes inculquées par voie d'éducation. Aujourd'hui, elle prend appui sur la responsabilisation de l'individu - un processus en creux. Nulle obligation apparente. Chacun, dans son travail, dans sa vie personnelle, peut choisir sa conduite, son modèle. Mais chacun est sommé de devenir auteur et acteur de sa vie. Alors gare aux mauvais choix ! S'il y a échec, l'individu en sera responsable, donc coupable.

Cela se ressent au travail. Le salarié, sous le couvert de l'autonomie, mais toujours comptable d'objectifs, de productivité et de rentabilité, est censé tout résoudre par son initiative. Qu'importe s'il se sent impuissant face à des mécanismes interdépendants de plus en plus complexes. "Cela implique inévitablement, indique Martucelli, que c'est à son niveau que l'individu doit parvenir à identifier les mécanismes par lesquels il parviendra à se mettre à l'abri du chômage, de la précarité, de la maladie, etc. Cela équivaut à transformer des causes de plus en plus lointaines et opaques en des fautes de plus en plus proches et personnelles."

Dans *Horizons stratégiques* (n°7, janvier-mars 2008), revue trimestrielle du Centre d'analyse stratégique, l'économiste Marie Salognon montre comment, en réalité, d'autres mécanismes se jouent, dont la responsabilité incombe plus aux systèmes qu'aux individus. Par exemple, comment les modes de gestion et de sélection de la main-d'oeuvre des entreprises, supposés rationnels, ont une forte influence sur la durée de chômage des individus et ont leur part de responsabilité dans la construction de l'"inemployabilité" des travailleurs - une donnée qui n'est, explique-t-elle, ni naturelle ni strictement individuelle.

Décapante, l'analyse relève l'incidence, sur la durée du chômage, du contrat de travail choisi, du mode de licenciement, de l'ancienneté non accompagnée de formation, de la taille des entreprises... Elle note les effets pervers des comportements des employeurs dont la formulation des besoins "n'est pas toujours dictée par les exigences réelles du travail" et dont les pratiques de recrutement (arrimées au sempiternel couple CV + entretien de motivation) "sont toutes plus ou moins fondées sur des signes extérieurs interprétés à tort comme révélateurs de l'employabilité des chômeurs": en fait, des stéréotypes sociaux. Baptisée IOD (intervention sur les offres et les demandes, cf. www.transfer-iod.org), une méthode en a tiré les leçons. Celle-ci repense la relation d'emploi en évitant l'unilatérale adaptation de la demande à l'offre de travail, déresponsabilisante pour les entreprises. Un bel exercice, là aussi, de solidarité active.

Courriel : dumay@lemonde.fr